

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1786>



Formation des maîtres : un projet réducteur

- Technique - Archives - Archivage IUFM - Réforme des IUFM -



Date de mise en ligne : jeudi 30 novembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après plusieurs décisions prises de façon quasi-unilatérale (stages filés pour les professeurs d'écoles, intégration sans cadrage national dès janvier 2007 de plusieurs IUFM à des universités...), le ministre de l'Education vient de rendre public "son" projet de cahier des charges des IUFM.

Ce projet de cahier des charges s'inscrit étroitement dans la logique de renoncement de la loi Fillon et de son socle commun. Malgré un certain nombre d'ambitions affichées suite à nos pressions, et à l'heure de l'intégration des IUFM dans l'université, ce cahier des charges est moins universitaire que jamais !

La recherche en est quasiment absente, le mémoire a disparu, l'obtention d'un master n'est plus en perspective, alors qu'il est une référence européenne pour le métier d'enseignant.

Le cahier des charges ne donne pas de cadre national suffisant aux contenus de formation. L'arrêté ne cadre que la durée des stages et pas celle de la formation qui est renvoyée en annexe ; le rapport entre théorie et pratique est déséquilibré. L'augmentation du temps des stages sur le terrain se traduit par une réduction du temps de formation en IUFM avant titularisation. Le ministre reconnaît la nécessité de prolonger la formation les deux premières années d'enseignement mais sans en garantir les moyens et on reste loin d'un véritable accompagnement à l'entrée dans le métier. Les stagiaires sont toujours plus utilisés comme " moyens d'enseignement ". Et le maintien des néo-titulaires du 2nd degré sur leur académie de stage, loin d'améliorer la situation fait courir le risque de plus d'instabilité, d'un blocage des mutations et d'un déséquilibre de la carte des formations.

Sans cadrage national de la formation, avec la généralisation de formateurs à temps partagé et une évaluation des plans de formation reposant sur des critères opaques, les IUFM seront fragilisés.



Fédération Syndicale Unitaire

La FSU considère que ce projet de cahier des charges ne correspond pas aux enjeux du moment. Il est guidé par la réduction des coûts et ne permettra pas d'atteindre les compétences que le ministre fixe lui-même pour les enseignant-es.

La FSU propose au contraire de considérer enfin les questions des moyens attribués à la formation des enseignants, comme l'un des investissements les plus nécessaires et les plus prometteurs que notre société doit décider.

Elle rappelle son exigence de cadrage national pour l'intégration des IUFM à l'université.

Plus que jamais, la réussite de tous les élèves, leur accès à une qualification reconnue est un défi pour le Service public d'Education. L'amélioration de la formation des enseignants en constitue un levier essentiel, surtout dans un contexte de renouvellement massif de la profession.

Celle-ci doit donner à chaque enseignant la possibilité de maîtriser un ensemble de connaissances théoriques, pratiques, de démarches opérationnelles, permettre à chacun de développer une attitude réflexive et critique permanente à l'égard de ses pratiques et une capacité au travail collectif. La FSU avait demandé que s'ouvre un

débat sur ces questions d'avenir ; ce n'est pas le choix du ministre.

La FSU appelle les personnels et les étudiants à débattre de ces questions et à intervenir. Elle prend contact avec les autres organisations syndicales pour envisager des réactions communes.

Paris, le 30 novembre 2006



Fédération Syndicale Unitaire